



PROJET ÉDUCATIF

- mise à jour en janvier 2022 -

Ce document a pour objectif de mettre en avant les engagements de l'association et ce qui concerne les valeurs et les objectifs fixés pour son action éducative. Il est rédigé par l'équipe de co-direction avec l'appui des animateurs permanents et vacataires. Il découle du projet associatif du CLEF qui est, lui, élaboré par le conseil d'administration.

Le CLEF, conformément à son statut d'association attachée aux valeurs de l'éducation populaire, s'efforce de donner la possibilité aux enfants ainsi qu'aux équipes d'animation d'agir sur leur quotidien, d'en être acteur et de le transformer. L'équipe a pour volonté de créer des espaces qui respectent le rythme de l'enfant, où l'activité se construit dans une démarche partagée, et où l'enfant a toute sa place, le rendant pleinement acteur de ses temps de loisirs. C'est un lieu d'expérimentation de la prise de décision et de ses conséquences ainsi qu'un espace d'apprentissage et d'exercice d'une forme de citoyenneté.

De fait, ces moments quotidiens font l'objet d'une attention renforcée de la part des familles qui expriment un besoin d'accueil garantissant en premier lieu la sécurité physique, morale et affective de leurs enfants. Mais ces temps sont également porteurs d'enjeux essentiels en matière d'égal accès des enfants à des propositions de loisirs éducatifs de qualité favorisant la détente, l'épanouissement personnel et l'apprentissage de la vie en collectivité. Un accueil de loisirs est un outil éducatif qui représente un véritable lieu de socialisation. On y apprend à découvrir les autres, vivre avec eux et les respecter, mais aussi à mettre en place des activités communes et des règles de vie en collectivité.

La structure, par son action, poursuit des objectifs de transformation sociale, pour aller vers une société plus démocratique, plus solidaire, plus responsable et plus équitable.

Les objectifs éducatifs recherchés sont les suivants :

- **Établir un cadre favorisant l'accessibilité, la rencontre et prenant en compte la diversité,**
- **Favoriser l'expression, le pouvoir d'agir des enfants et la prise en compte de leurs envies,**
- **Permettre l'expérimentation active et la découverte de nouvelles pratiques,**
- **Sensibiliser et agir pour réduire l'impact environnemental de la structure.**

ÉTABLIR UN CADRE FAVORISANT L'ACCESSIBILITÉ, LA RENCONTRE ET PRENANT EN COMPTE LA DIVERSITÉ.

L'humain au cœur du projet

C'est le maître mot du centre de loisirs. Le CLEF est un espace d'accueil dans lequel les publics se rencontrent, se croisent et s'entremêlent. Il est donc capital que chacun puisse y « exister » et s'y sentir bien, quelles que soient son origine, ses orientations, sa personnalité... Cette mixité présente naturellement dans notre société ne demande pas d'action particulière de notre part pour exister également au sein de la structure si ce n'est de s'assurer que les actions proposées soient accessibles à tous (financièrement, mais aussi en matière d'information et de communication). Néanmoins, notre levier d'action se situe au niveau de la connaissance et de la compréhension de l'autre. Mettre « l'humain au centre » permet de considérer chaque individu en tant que tel et invite à la rencontre et la découverte de l'autre. Il s'agit de fournir des clés de compréhension du monde, pour que chacun puisse se construire, trouver sa place d'individu : expérimentation, accès à différents apprentissages, développement des talents, du savoir, de la capacité à penser et à agir. Certains enfants ou jeunes ont des contextes où des particularités importantes à prendre en compte (rupture sociale, handicap...). La structure développe alors une démarche d'inclusion, visant à comprendre et à adapter, plutôt qu'une démarche d'intégration, visant à transformer la personne.

Un lieu d'écoute et de confiance

L'objectif du CLEF est d'offrir un cadre de confiance, d'écoute et de lâcher-prise dans lequel l'enfant pourra exprimer ses émotions et donner son avis. Dans cette idée, il est important de varier les modes d'expression et de communication afin de favoriser la participation de tous. Nous attachons une attention particulière à l'individu dans le collectif. Pour cela, il convient donc de pouvoir « prendre le temps » et d'instaurer un cadre permettant cette considération. L'enfant est sollicité et apprend petit à petit à « donner un avis », et s'exprimer au sein du groupe. Les problématiques pouvant être rencontrées sont traitées en considérant les individus, mais sans les stigmatiser et en évitant au maximum de leur « coller des étiquettes ». D'autre part, les conflits font partie de la vie en collectivité. Plutôt que de les ignorer, les enfants sont accompagnés dans une démarche d'auto résolution. L'adulte, quant à lui, a un rôle de médiateur quand cela est nécessaire.

De l'individuel au collectif

L'accueil de loisirs est un lieu privilégié de constitution du tissu social. Au-delà de la notion désormais classique de « vivre ensemble », nous lui préférons celle de « faire ensemble ». Le CLEF est donc un lieu pour agir collectivement. C'est un espace d'expérimentation et d'apprentissage de l'autre, de respect des différences, de constitution d'un être social. C'est dans ce cadre que l'enfant va notamment rencontrer ses premières décisions à prendre en groupe. Dans cette considération de l'individu dans le groupe va se poser forcément la question de l'égalité. Si la structure développe une volonté d'égal accès aux activités et aux pratiques, pour autant sur le terrain, nous lui préférons le terme d'équité. En effet, dans une société constellée d'inégalités, il est important de s'adapter afin de donner les moyens à chacun d'accéder aux mêmes choses. C'est-à-dire de mettre en place un accompagnement personnalisé. Les moyens utilisés ne seront donc pas toujours les mêmes pour chacun, mais la démarche est d'assurer à tous la possibilité de pouvoir obtenir les mêmes résultats.

FAVORISER L'EXPRESSION, LE POUVOIR D'AGIR DES ENFANTS ET LA PRISE EN COMPTE DE LEURS ENVIES.

Autonomie et liberté

L'autonomie constitue le « droit pour l'individu de déterminer librement les règles auxquelles il se soumet ». Cette définition renvoie donc forcément à celle de la liberté :

« pouvoir d'agir, au sein d'une société organisée, selon sa propre détermination, dans la limite des règles définies ».

L'autonomie au sein du centre de loisirs, que l'on associe souvent avec « faire par soi-même » est donc également la capacité de faire ses propres choix en prenant en compte le cadre collectif. La démarche éducative recherchée est bien d'accompagner l'ensemble des enfants fréquentant la structure vers cette autonomie intégrant de fait, un réel pouvoir de décision et pouvoir d'agir au sein de leur centre. L'autonomie se retrouve pour les enfants non seulement par l'apprentissage de gestes du quotidien (gérer ses affaires, faire ses lacets, nettoyer une table par exemple...), mais aussi en leur permettant de s'exprimer sur ce qu'ils veulent, ce qu'ils aiment. Nous favorisons donc les propositions des enfants, en les sollicitant et en étant à l'écoute de leurs envies. Cette démarche permet ainsi à l'enfant de se positionner en tant que personne à part entière.

Être acteur de son temps de loisirs

Il est important de prendre en compte que le quotidien d'un enfant est très rythmé. Que ce soit dans le cadre scolaire, avec un programme à suivre et des exigences d'apprentissage intenses ou en dehors avec souvent des activités qui viennent s'y ajouter. Nous organisons donc nos accueils en gardant en tête cet état de fait, pour le contrebalancer en proposant des espaces dans lesquels les enfants peuvent prendre le temps, et ne sont pas obligés en permanence de « faire » des activités. En ce sens, aucun programme n'est préétabli en amont pour les groupes. Les enfants sont amenés à prendre une réelle place dans l'organisation de leur temps de loisirs. Leurs propositions viennent compléter celles faites par les équipes. L'adulte a donc une véritable posture d'accompagnant. C'est-à-dire, pas seulement amener les enfants là où l'adulte juge que c'est bon pour eux, mais là où ils ont envie d'aller.

PERMETTRE L'EXPÉRIMENTATION ACTIVE ET LA DÉCOUVERTE DE NOUVELLES PRATIQUES.

Ouverture culturelle et développement de l'esprit critique

Pour nous, la culture et l'art, ce sont des moyens de faire de nouvelles découvertes, d'élargir ses horizons et de s'interroger sur des problématiques actuelles, voire parfois d'y apporter ses propres réponses ! C'est en tout cas un déclencheur de débat. Cela favorise l'écoute, l'échange, la prise de position, l'esprit critique. Les différents temps auxquels les enfants participent (projection, représentation) sont des moyens de les accompagner dans leur construction en tant qu'individu. Nous nous efforçons d'être dans cette continuité au sein de la structure où l'enfant est considéré comme un individu à part entière et où son avis compte. Il est donc important de l'aider à développer son esprit d'ouverture et à formuler ses propres opinions.

Favoriser l'accès à la pratique

La culture ne donne pas qu'à voir, elle se pratique également. Des temps d'éveil et de découverte donnent à l'enfant un premier aperçu. Cette démarche d'expérimentation active permet à l'enfant d'être dans l'action et d'essayer. Et le fait de pratiquer est le meilleur moyen pour se faire un avis et découvrir ce qu'on aime ou pas. En mettant en place des ateliers éducatifs et des activités spécialisées, la structure donne également la possibilité aux enfants d'aller plus loin dans certains apprentissages (équitation, skate, théâtre, cuisine...). L'implication de la famille et l'accompagnement de la structure sont nécessaires pour permettre à l'enfant de faire ses découvertes et ainsi de faire de véritable choix pour ses temps de loisirs.

Le droit à l'échec

Pratiquer et essayer c'est aussi se confronter au risque de ne pas y arriver ou de ne pas prendre de plaisir à découvrir une nouvelle activité. Il est important de reconnaître le droit à l'échec autrement qu'une fatalité, mais aussi comme une « issue normale ». En effet, la découverte est souvent synonyme de sortir de sa zone de confort et, par définition, nous ne maîtrisons pas ce que l'on va y trouver. Banaliser le droit à l'échec permet donc de favoriser l'envie d'essayer et de retenter sans crainte d'un jugement. L'adulte doit faire réfléchir, mais ne pas vouloir toujours amener la solution ou la décision. Mettre l'enfant face à ses choix et leurs conséquences permet d'en tester la cohérence et l'incohérence.

Le CLEF fait office de zone d'expérimentation pour l'enfant, qui pourra essayer, tâtonner et petit à petit se construire en tant que citoyen.

SENSIBILISER ET AGIR POUR RÉDUIRE L'IMPACT ÉCOLOGIQUE DE LA STRUCTURE.

L'écologie, au sens premier du terme, est une science dont l'objet est l'étude des interactions des êtres vivants (la biodiversité) avec leur environnement et entre eux au sein de cet environnement (l'écosystème). Par extension, l'écologie désigne également un mouvement de pensée dont l'objectif est d'intégrer les enjeux environnementaux à l'organisation sociale, économique et politique. La structure a alors un rôle à jouer à son échelle dans la sensibilisation, à la découverte et dans l'action.

Découvrir le milieu environnant pour mieux le comprendre

Agir pour son environnement passe avant tout par la compréhension du monde qui nous entoure et des espaces dans lesquels nous évoluons. La découverte de notre milieu direct (zone urbaine) et proche (zone montagnarde) par des visites, des promenades, des ateliers... est un bon moyen de comprendre dans quel cadre nous vivons et ainsi de valoriser la place de la nature et du vivant dans ces différents espaces. Par exemple, la mise en place et l'entretien d'un jardin potager dans la cour permettent aux enfants d'en voir concrètement l'évolution au fil des saisons. La logique « découvrir -> comprendre -> aimer -> protéger » nous semble importante pour une bonne sensibilisation.

Une transformation des pratiques au sein de la structure

L'accélération du réchauffement climatique et des problématiques liées à la protection du vivant posent beaucoup de questions concernant la viabilité de notre système et notre capacité à enrayer la dynamique négative pour la planète et ses habitants.

Et ce contexte, bien évidemment, ne s'arrête pas à la porte de la structure. Cette dernière, par le nombre de personnes qu'elle rassemble et les moyens matériels et techniques qu'elle engage, se doit de prendre du recul sur son fonctionnement pour limiter son impact. Ainsi de nombreuses d'actions sont mis en place sur les différents accueils : limitation et tri des déchets (réduction des emballages individuels, achat en vrac, poubelles spécifiques, compost...), consommation raisonnée (récupération, achats d'occasion, éviter le gaspillage des fluides...), choix d'activités, de goûters et de menus adaptés (proposition d'une alternative végétarienne à chaque repas). Pas à pas, la structure adapte son action pour réduire son impact et améliorer ses pratiques. C'est une démarche dans laquelle tout le monde à sa place et peut apporter sa pierre au changement (enfants, familles, équipes...).

De la sensibilisation à l'action et inversement !

Encore une fois, l'expérimentation et la mise en action sont au cœur de ce changement. C'est par la pratique que les enfants apprennent le mieux et s'investissent le plus facilement. C'est par exemple en s'occupant du potager ou en construisant des hôtels à insectes ou que l'on aborde le rôle essentiel de ces derniers dans l'équilibre de notre milieu ; ou encore en fabriquant son propre baume à lèvres que l'on s'interroge sur la composition de nos cosmétiques. Ces points sont des exemples, mais ils explicitent bien la logique dans laquelle un accueil collectif de mineurs comme le nôtre peut sensibiliser par le « faire ». L'idée est donc de « donner à agir » (et donc à réfléchir) plutôt que de faire passer des messages de manière descendante.

QUELS MOYENS, QUELS CHOIX, QUEL CADRE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS ?

Des moyens humains

L'équipe est constituée de profils très variés : permanents, vacataires, intervenants, agents de services... Tous sont porteurs et garants, dans leurs actions, du fonctionnement et des valeurs de la structure.

L'accompagnement et le suivi des équipes

Pour chaque action, il existe trois étapes importantes :

- Des temps de préparation
- Des temps de régulation et d'analyse de la pratique
- Des temps de bilan collectifs et individuels

Il est important que les animateurs soient amenés à s'interroger sur leur pratique, pour arriver à une démarche de construction collective. Nous les accompagnons et les responsabilisons dans cet objectif.

Les temps de formation

Nous mettons en place des temps spécifiques destinés à enrichir la connaissance et développer les compétences de l'équipe. Ces temps peuvent aussi bien porter sur la psychologie de l'enfant, son rythme, le sens de l'activité, que sur des formations plus techniques et de l'échange de compétences. Ces formations peuvent être menées en interne ou par le biais d'intervenants extérieurs. La structure attache une importance particulière à l'accompagnement de ses animateurs en leur proposant des temps de formation en interne ou bien par le financement de formations diplômantes. De plus, elle favorise dès que possible des embauches pérennes en favorisant la promotion interne des animateurs vacataires.

Une gouvernance atypique, un fonctionnement participatif

Le schéma de gouvernance au CLEF est en effet atypique dans le milieu socioculturel puisqu'il est composé de 3 codirecteurs qui sont chargés d'impulser les orientations éducatives de la structure, ainsi que sa gestion humaine, technique et financière.

Ce type de fonctionnement nécessite en premier lieu un accord des membres de la codirection sur les choix et les valeurs portées par la structure. Il est possible grâce à une grande complémentarité, une confiance établie, des possibilités de relais sur les différentes missions et surtout une communication efficace...

Cette configuration alimente et renforce les réflexions, les échanges, les points de vue et la prise de recul, amenant de fait des prises de décisions plus argumentées.

Dans cette optique, l'équipe permanente essaye de tendre vers une démarche visant un fonctionnement participatif, que ce soit auprès des animateurs, mais aussi des enfants.

L'ensemble des équipes d'animation sont notamment amenées à travailler autour des différents projets pédagogiques et ainsi les faire évoluer. Des espaces de paroles, des journées thématiques sont organisés périodiquement.

La structure doit permettre à tous les membres de l'équipe de trouver leur place et pour cela, s'efforce d'instaurer un cadre qui favorise la réflexion, l'écoute active, le débat, dans lequel les avis de chacun sont pris en compte.

Un Conseil d'Administration impliqué

Il est composé de parents bénévoles et de membres d'associations adhérentes à la structure. Celui-ci, au-delà de son rôle d'employeur et décisionnaire, co-construit avec l'équipe salariée les orientations politiques éducatives et pédagogiques de la structure.

En parallèle des Conseils d'administration traditionnels, des temps de réflexion, d'échanges, de visions structurelles associant salariés et élus sont établis, comme, dans la réécriture du projet associatif. À d'autres moments, des groupes de travail s'organisent autour de thématiques visant à évaluer et améliorer le fonctionnement du CLEF. Dernièrement, un travail important a été mené sur la réorganisation globale des modalités d'inscriptions.

Des moyens techniques

Une attention particulière est portée à l'aménagement des locaux et des espaces extérieurs, afin qu'ils soient identifiés et adaptés par et pour les enfants. Autant d'endroits aménagés, transformés, retransformés et animés permettent aux enfants de s'approprier les lieux et favorisent ainsi la créativité, l'imaginaire et l'autonomie.

Les destinations de sorties et de séjours sont ciblées afin de proposer une diversité de lieux en fonction des actions et des projets construits tout au long de l'année.

Telle est l'orientation de la structure, que ce soit en pleine nature, au camping, au musée, au cinéma ou encore à la patinoire, l'objectif est de rendre tous ces lieux accessibles au plus grand nombre.

Des moyens financiers... un modèle économique réfléchi

Le CLEF fonctionne en grande partie sur une base de subventions principalement attribuées par la ville de Grenoble et la CAF. La participation des familles vient compléter les produits de l'association. Un conventionnement sur trois ans est signé entre les institutions et l'association. Dans ce cadre-là, la structure reste cependant autonome et indépendante dans ses choix, sa mise en place de projets, son développement et sa conception d'activités.

Certains de ses secteurs d'actions sont plus stables financièrement, permettant ainsi de compenser d'autres domaines plus fragiles et de continuer à les faire vivre, mais aussi de se projeter vers des expérimentations et innovations. Le modèle économique du CLEF est donc bien de trouver un équilibre stratégique en cohérence avec les valeurs défendues par l'association.

Une communication sur le fonctionnement de la structure qui joue la transparence...

Les outils de communication à destination des familles ont été un axe de travail important ces derniers temps visant à mieux faire comprendre ce que représente le CLEF, à travers les équipes, son organisation et son fonctionnement.

L'objectif est bien de rendre lisibles les différentes actions de la structure en intégrant nos orientations éducatives défendues et de faciliter l'accessibilité aux familles.

Le site internet, le blog alimenté par les enfants et l'équipe, un livret de présentation d'ateliers, de l'affichage interne et externe, un « Pense pas bête » pour les familles indiquant les différentes périodes d'inscription sur une année sont quelques exemples de nos supports de communication. Sans oublier bien sûr le contact direct, l'échange, l'écoute, la disponibilité des équipes au quotidien auprès des familles qui pour nous reste essentiel au maintien du lien social.

Conclusion

Ce document est donc une base de travail structurant les engagements éducatifs de la structure. De là, découle l'élaboration des projets d'accueil ou projets pédagogiques des différents secteurs (périscolaire, accueil de loisirs, secteur jeunesse, séjours...). Ces derniers mettent en avant les moyens opérationnels mis en œuvre et sont l'application concrète du projet éducatif au travers des actions.

Le contexte d'action et le public accueilli étant amenés à évoluer au fil du temps, ce document sera réévalué tous les deux ans de manière formelle. En parallèle, sa mise en œuvre fera l'objet d'évaluation tout au long de sa mise en place, notamment par des temps de régulation et d'analyse de la pratique.

Une attention particulière va être portée à sa transmission et son accessibilité. En effet, au-delà de ce document officiel, l'ensemble de l'équipe souhaite travailler sur une version plus ludique afin de le mettre clairement en avant au sein de la structure. Cette démarche est bien engagée et aboutira avant la fin de l'année scolaire 2022.